

**L'astuce du mois : Faut-il être présent sur l'Open Directory pour être indexé par Google ?**

[Retour au sommaire de la lettre](#)

*Nous vous proposons dans cette rubrique une série de "trucs et astuces" qui devraient vous simplifier la vie dans le cadre du référencement de votre site web. Ce mois-ci : faut-il inscrire son site dans l'annuaire Open Directory pour le voir apparaître dans l'index de Google ?*

Posons les préliminaires de l'astuce de ce mois :

- L'annuaire Open Directory (<http://www.dmoz.org/>) est un - excellent - annuaire de type "Open Source", géré par des éditeurs bénévoles, et dont les informations peuvent être reprises par tout portail du Web pour créer un annuaire sur son site (voir <http://rdf.dmoz.org/>).

- C'est ce qu'a fait Google avec ses sites "Google Directory" en Anglais (<http://directory.google.com/>) et en Français (<http://directory.google.fr/>). Ces deux sites reprennent donc les catégories et sites web proposés par l'Open Directory, tout en rajoutant certaines fonctionnalités (classement par PageRank, etc.). Mais la base des résultats fournis est bien générée par l'ODP (Open Directory Project).



**La rubrique "référencement" dans l'ODP**

([http://dmoz.org/World/Fran%3%A7ais/Informatique/Internet/Conception et d%3%A9veloppement/Promotion/R%3%A9f%3%A9rencement/](http://dmoz.org/World/Fran%3%A7ais/Informatique/Internet/Conception_et_d%3%A9veloppement/Promotion/R%3%A9f%3%A9rencement/))...



**... et dans l'annuaire de Google**

([http://directory.google.com/Top/World/Fran%3%A7ais/Informatique/Internet/Conception et d%3%A9veloppement/Promotion/R%3%A9f%3%A9rencement/?il=1](http://directory.google.com/Top/World/Fran%3%A7ais/Informatique/Internet/Conception_et_d%3%A9veloppement/Promotion/R%3%A9f%3%A9rencement/?il=1))

Une "croyance" est courante sur le Web : si votre site est inscrit sur l'Open Directory, il apparaîtra donc sur les annuaires de Google et sera, par là même, indexé sur la partie "moteur" de Google dans la foulée. Nous pouvons donc nous poser, ce mois-ci, la question de la véracité de cette "rumeur". En d'autres termes, voir son site inscrit dans l'ODP est-il un gage d'indexation - rapide de surcroît - dans le moteur de recherche de Google ?

En fait, notre réponse sera très mitigée... En effet, il est nécessaire de savoir que les mises à jour fournies par l'ODP sont hebdomadaires. Chaque semaine, donc, l'ODP propose, sur ses serveurs, des fichiers contenant les nouveaux sites indexés, les modifications apportées sur les sites déjà indexés (nouveaux titres, descriptifs, changements de catégories, etc.). Un portail peut donc télécharger chaque semaine ces fichiers et mettre à jour son propre annuaire pour être "aussi à jour" que le site de l'ODP.

Dans ce cadre, si Google fonctionnait ainsi, il mettrait à jour chaque vendredi son propre annuaire et pourrait tout à fait prendre en compte chaque semaine les nouveaux sites inscrits dans l'ODP pour les intégrer dans sa partie "moteur". Jusque là, pas de soucis, la rumeur semble exacte.

Sauf que... Les mises à jour de l'annuaire de Google ne se font pas de façon hebdomadaire, loin de là... En effet, il semblerait que Google n'aille "piocher" les infos proposées par l'ODP pour remettre à jour son annuaire qu'environ... **3 à 4 fois par an en moyenne.**

Et cela fait toute la différence : en effet, si votre site web est intégré dans l'ODP (ce qui peut, déjà, prendre un certain temps en fonction de la catégorie prise en compte et de l'éventuelle présence ou absence d'éditeur dans celle-ci), il vous faudra peut-être vous armer de patience et attendre la prochaine mise à jour de Google, soit trois mois de délai si vous n'avez pas de chance (si une mise à jour vient juste d'être faite) pour voir votre site apparaître dans l'annuaire de Google *powered by* l'ODP et éventuellement être indexé dans la partie "moteur". Un trimestre pour voir son site indexé par Google, à notre avis, il y a plus rapide comme stratégie...

Rappelons que la façon la plus efficace pour être rapidement intégré dans Google est d'obtenir un lien depuis une page affichant un PageRank d'au moins 7 et remise à jour quotidiennement. Une fois ce lien obtenu, votre site est indexé dans la journée... Ce qui est tout de même bien plus rapide qu'en passant par l'Open Directory (qui reste, cependant, nous n'en doutons pas un instant, un excellent outil de recherche :-)).

Conclusion : Dans notre esprit, l'ODP n'est pas un outil "ne servant qu'à" intégrer rapidement l'index du moteur de Google. C'est, avant tout, un excellent annuaire Open Source dont se sert Google parmi des centaines d'autres sites portails. La présence de votre site dans l'Open Directory est donc importante, voire essentielle, mais ne comptez pas trop sur ce fait pour entrer plus rapidement dans l'index de Google...

***Nota : voir, à ce sujet, l'article intitulé "L'astuce du mois : comment intégrer l'index de Google en 3 jours ?" dans la lettre R&R du mois de mai 2004.***

<http://abonnes.abondance.com/archives/parthemes.html>